



ASSOCIATION DU JEUNE BARREAU DE MONTRÉAL
YOUNG BAR ASSOCIATION OF MONTREAL

PLAN STRATÉGIQUE

2011 | 2014



ASSOCIATION DU JEUNE BARREAU DE MONTRÉAL
YOUNG BAR ASSOCIATION OF MONTREAL

Plan Stratégique 2011 | 2014

L'ASSOCIATION DU JEUNE BARREAU DE MONTRÉAL	1
VALEURS DE L'AJBM	2
OBJECTIFS STRATÉGIQUES	3
MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE	4

QUI SOMMES-NOUS?

L'AJBM est une association fondée en 1898 qui regroupe les avocat(e)s de 10 ans et moins de pratique inscrits à la section de Montréal du Barreau du Québec. L'AJBM est dirigée par un conseil d'administration formé de 15 avocat(e)s qui offrent bénévolement leur temps afin d'assurer la poursuite des objectifs de l'AJBM, et ce, en collaboration avec ses comités, un secrétariat permanent et plus d'une centaine de bénévoles. Un Conseil des gouverneurs composé de membres éminents de la profession juridique et du monde des affaires agit également à titre de comité consultatif de l'AJBM.

L'AJBM, qui rassemble aujourd'hui plus de 4200 membres, est de ce fait une des plus grandes associations de jeunes avocats au monde, en termes de nombre pour une seule ville. L'AJBM représente des jeunes avocats oeuvrant dans tous les domaines du droit, où ils font leur marque sur le plan professionnel. Ses membres sont la relève de la profession à l'échelle locale, nationale et internationale. Ils forment un groupe influent, engagé dans la communauté et sont appelés à devenir des chefs de file dans toutes les sphères de la société.

NOTRE MISSION

Sa mission est double. D'une part, elle veille à défendre et à promouvoir les intérêts de ses membres. D'autre part, elle fournit de façon bénévole des services de consultation et d'information juridique auprès de différents segments de la population et organise des activités de bienfaisance. Dans l'ensemble, elle vise à améliorer l'accessibilité à la justice et à contribuer au bien-être collectif.

VALEURS

COMMUNICATION

L'AJBM croit en l'importance de conserver un contact privilégié avec ses membres, en maintenant une communication claire et régulière avec eux. Elle s'assure de transmettre en temps opportun toute information d'intérêt à ses membres.

ENGAGEMENT

L'AJBM croit fermement en l'importance de l'engagement. Cet engagement se manifeste de trois façons. L'AJBM est engagée envers ses membres. Elle est engagée au sein de la communauté montréalaise et québécoise. Enfin, elle incite ses membres à s'engager au sein de la société et à s'impliquer au sein de leur association ainsi que dans la communauté juridique.

FRATERNITÉ

L'AJBM vise à promouvoir le sentiment d'appartenance de ses membres et leur intérêt à prendre part aux affaires de leur association. L'AJBM est une force unificatrice qui s'assure que chacun de ses membres se sente interpellé et lié au même réseau. En favorisant le regroupement, l'AJBM valorise la profession d'avocat ainsi que le désir de faire partie d'un large réseau professionnel.

INFLUENCE

L'AJBM est une organisation influente qui intervient, prend position et défend publiquement l'intérêt de ses membres. Elle tend également à devenir un acteur de première ligne dans les débats juridiques et sociaux d'importance et encourage ses membres à faire preuve d'initiative. Elle est déterminée à collaborer aux initiatives sociales et fait preuve de créativité en suggérant des idées novatrices et audacieuses, de nature à inspirer les changements qui s'imposent.

OUVERTURE

L'AJBM est une association ouverte et accessible à tous ses membres dans toutes les circonstances. Elle répond aux besoins variés et évolutifs des membres. Elle favorise une écoute active dans le respect et la reconnaissance de la diversité de ses membres. Son ouverture lui permet ainsi de s'adapter à l'évolution constante de la profession.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

AIDE À LA POPULATION

Perfectionner ses services juridiques pro bono actuels et en développer dans de nouvelles sphères de droit qui font état de besoins réels pour la population.

APPARTENANCE

Développer le sentiment d'appartenance de ses membres au moyen d'une meilleure représentation et en maintenant l'excellence de ses services, tout en valorisant la promotion de son historique. Publiciser efficacement ses accomplissements.

DÉVELOPPEMENT

Contribuer au développement des compétences et des réseaux de contacts et d'affaires de ses membres par l'intermédiaire de ses divers comités.

ÉCHANGE

Favoriser l'échange franc et ouvert en mettant à la disposition de ses membres de l'information, des outils de communication et des tribunes de discussions.

EXCELLENCE

En plus de soutenir le Gala AJBM « Les leaders de demain », promouvoir l'excellence et encourager l'initiative de ses membres en les valorisant par l'organisation de nouveaux événements et projets

RAYONNEMENT

Véhiculer une image engagée par l'entremise de ses positions publiques et de ses partenariats privilégiés avec d'autres organisations de la communauté juridique ou du monde des affaires, et ce, sur le plan local, national et international.

MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE

Le plan stratégique sera considéré lors de chacune des réunions du Conseil d'administration de l'AJBM, des travaux des comités, ainsi que lors du développement d'activités et de services offerts par l'AJBM.

Par ailleurs, en plus des réunions mensuelles, le conseil d'administration sera convoqué durant son mandat annuel à des journées d'études, d'information, d'écoute et d'échange pour évaluer l'avancement de projets reliés au plan stratégique.



ASSOCIATION DU JEUNE BARREAU DE MONTRÉAL
YOUNG BAR ASSOCIATION OF MONTREAL